Revue des Lettres, Arts, sciences de l'imaginaire et Sciences humaines

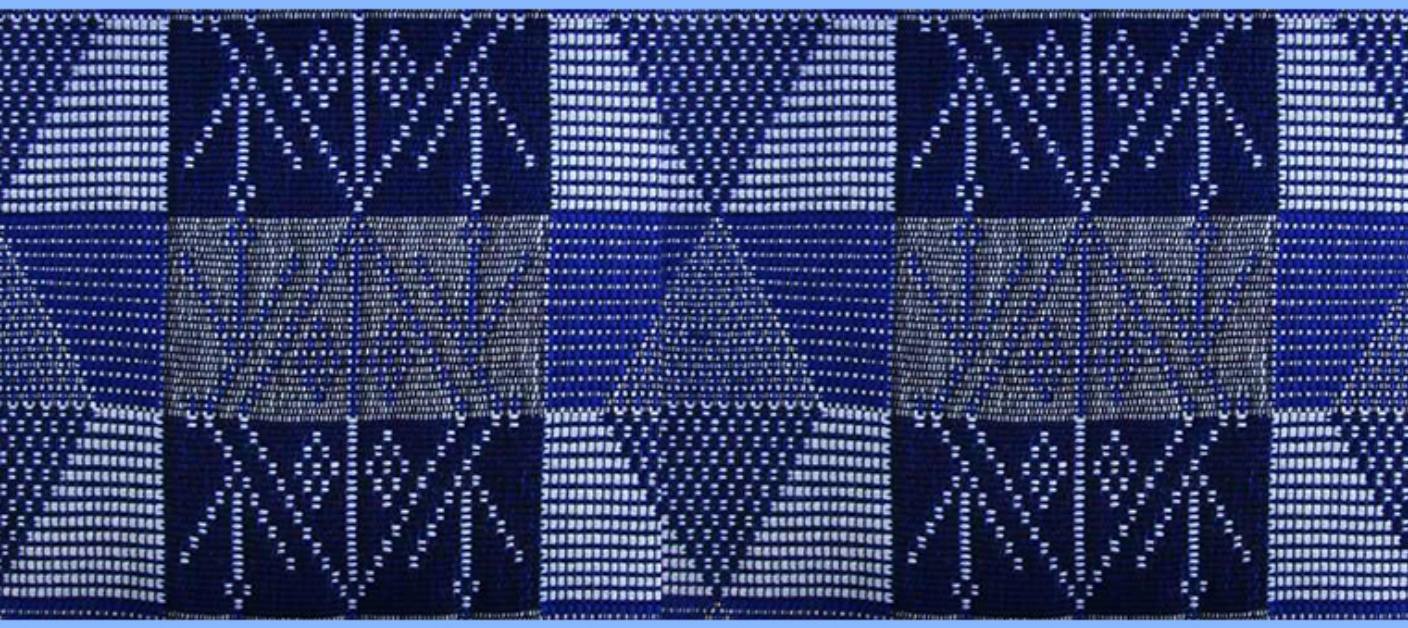

ISSN 2308-7676

Volume 26ième,
n°1, Mars 2024

Comité Scientifique de Revue

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOA, Thiémélé Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

COULIBALY, Adama, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOFFI LEZOU, Aimée Danielle, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

KOUADIO, N'guessan Jérémie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOUAKOU, Jean-Marie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

LY Amadou, Professeur des Universités, Université Cheick Anta Diop

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

SIDIBE, Valy, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université de Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

---

Comité de Lecture

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI Diané Véronique, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEDIA, Jean-Fernand, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

BODO Cyprien, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

IBO, Lydie, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

KONANDRI Affoué Virginie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

KONÉ, Klohinwélé, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

LARROUX N'GUESSAN, Béatrice, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

MONGUI, Pierre-Claver, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

N'GORAN, Koffi David, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

TOH, Bi Tié Emmanuel, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

---

Organisation

Dir. Publication / KONANDRI Affoué Virginie,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Secrétariat rédaction / ASSI Diané Véronique,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Production / NGBOFFAI Roland,
Assistant, Université Péléforo GBON de Korhogo

SOMMAIRE

Bernard Mulo FARENKIA, Cape Breton University (Canada), **Requête, réaction à la requête et gestion des faces en français au Cameroun ……... page 04**

Daouda SYLLA, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **De la conception à la représentation du terrorisme dans *L'Attentat* de Yasmina Khadra ……... page 35**

Samah HABACHI, Institut Supérieur des Langues de Tunis (Université de Carthage, Tunisie), **La manipulation de la citation littéraire dans les dictionnaires ……... page 59**

Nesta ANGHILE MADOLA, Université Omar Bongo (Gabon), **Masque et sexualités dans *Au bout du silence* de Laurent Owondo ……... page 73**

Vanié Cyrille SIKA BI, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **La tentation mystique dans les récits poétiques surréalistes. Une lecture des textes de René Crevel, Robert Desnos et André Breton ……... page 97**

Nour El Houda BELABBES et Hicham BEN DIKIA, Université Ibn Zohr, FLSH, Agadir (Maroc), **De l'obstacle à l'opportunité : le conflit comme catalyseur de l'apprentissage des langues étrangères ……... page 115**

Théodore GUEU Keugongo, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), **Les actes menaçants indirects pour la face négative dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma ……... page 135**

Hind EL BAZ, Université Moulay Ismail, FLSH de Meknès (Maroc), **Histoire de la communauté juive au Maroc : une cohabitation multiséculaire ……... page 155**

Maurice LABA, Université de Douala (Cameroun), **Identité, interculturalité et politique culturelle dans des écrits des migrants africains en allemand ……... page 176**

Bernadin KOUMA, Bienvenue Reine ZIGUIZANGA, Roselyne COMPAORÉ, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso), **Matériaux linguistiques et expression de la terreur dans *Les Désarticulés* de Didier Ouédraogo ……... page 204**

Histoire de la communauté juive au Maroc : une cohabitation multiséculaire

Hind EL BAZ

Université Moulay Ismail, FLSH de Meknès (Maroc)

elbazhind@hotail.com

Résumé

Les Juifs existaient au Maroc avant l'Islam, et même avant le Christianisme, qui lui céda la place. Tout à la fin du 15ème siècle, les Juifs persécutés d'Espagne, du Portugal et de Provence, affluèrent en grand nombre et se fixèrent jusqu'à nos jours, sur une terre hospitalière où, tout en conservant leur culte et leurs usages, ils se sont intégrés à la vie du pays. Tout comme leurs coreligionnaires en place, ils y ont même acquis de larges positions. Beaucoup d'historiens considèrent que le judaïsme marocain fut un véritable point de rencontre et d'ancrage pour les diverses communautés du pays. Les facteurs historiques de connivence, mûris durant les deux derniers siècles et le souffle libérateur de la lutte pour l'Indépendance ont créé un cadre où la minorité juive jouit du droit de cité dans le respect de son identité. C'est une réalité évidente au niveau des relations avec l'Etat, comme dans la vie courante. Toutefois, plusieurs facteurs ont contribué à la déstabilisation de cette communauté qui ressemblait à « un bateau ivre ». Son libre choix a été perturbé par un conditionnement extérieur, auquel elle a opposé une pesanteur historique qui explique l'étalement des départs sur trente ans.

Mots clés : Judaïsme, histoire, Maroc, société, organisation.

Abstract

Jews existed in Morocco before Islam, and even before Christianity, which gave way to it. At the very end of the 15th century, persecuted Jews from Spain, Portugal and Provence, flocked in large numbers and settled until today, in a hospitable land where, while preserving their worship and their customs, they integrated into the life of the country. Just like their existing co-religionists, they have even acquired large positions there. Many historians consider that Moroccan Judaism was a real meeting point and anchor for the country's diverse communities. The historical factors of collusion, matured over the last two centuries and the liberating breath of the struggle for Independence have created a framework where the Jewish minority enjoys the right of citizenship while respecting its identity. This is an obvious reality in terms of relations with the State, as in everyday life. However, several factors contributed to the destabilization of this community which resembled "a drunken boat". Its free choice was disrupted by external conditioning, to which it opposed a historical gravity which explains the spread of departures over thirty years.

Keywords : Judaism, history, Morocco, society, organization.

Introduction

Au Maroc, les relations entre Musulmans et Juifs, répartis à travers quasiment l'ensemble du territoire, plus nombreux que leurs coreligionnaires d'Algérie et de Tunisie, sont bien particulières. Les Juifs du Maroc formaient à l'époque précoloniale la seule minorité religieuse non musulmane du pays. Ils représentaient, aussi, la première communauté juive du monde arabe. Bien que ne dépassant pas 3 % environ de la population marocaine totale, ils ne jouèrent pas moins avant l'instauration du Protectorat un rôle, qui fait, à maints égards sans commune mesure avec leur faible poids démographique. En fait ces relations font l'objet d'une controverse qui reflète des prises de positions idéologiques. L'image des marocains juifs et de leurs rapports avec les Musulmans a été longtemps dominée par les sévères jugements que Charles de

Foucauld, entre autres écrivains occidentaux, exprime dans *Reconnaissances au Maroc* (1883 — 1884). « Dans ce texte bien connu, Charles de Foucauld trace, d'une part, un portrait empreint de racisme du judaïsme marocain et décrit, d'autre part, la condition peu enviable de cette minorité dominée et exploitée. Voyageurs et observateurs, Juifs et non-juifs, du XIXème et de la première moitié du XXème siècle, ont souvent décrit les juifs du Maroc comme pressurés, persécutés par les sultans du Maroc, éternelles victimes des guerres civiles qui désolent le pays. » (D.Bensimon, 1980, P.94).

À l'opposé, des historiens contemporains soulignent la clémence des sultans du Maroc, protecteurs de leurs sujets juifs. En effet, certains textes[1], redressent les appréciations négatives concernant la situation des Juifs au Maroc avant l'arrivée du colonisateur français. En fait, jusqu'à l'instauration du Protectorat français, le rôle des Juifs au Maroc a été, à bien des égards, important, voire nécessaire. Le présent travail s'articule autour de la problématique suivante : dans quelles mesures le judaïsme marocain fut un véritable point de rencontre et d'ancrage pour les diverses communautés du pays ? Une hypothèse découle de cette problématique ; au Maroc, bien que les relations judéo-musulmanes, se sont toujours situées entre différenciation et complémentarité, autonomie et interdépendance, le judaïsme marocain, fut synonyme par excellence de symbiose entre les cultures, berbère, arabe et juive. Pour infirmer ou confirmer cette hypothèse, nous relaterons dans un premier temps l'histoire du judaïsme marocain avant et après l'instauration du

[1] Voir à ce propos l'édit royal de Moulay Abd-el'Aziz qui figure dans : Et Ouataiq. Recueil périodique publié par la Direction des Archives Royales, Recueil n°4, Rabat, Imprimerie Royale, 1978, p. 292.

protectorat ; dans un deuxième temps, nous expliquerons comment on peut considérer cette minorité religieuse comme une entité intégrée grâce à

un système d'organisation sociale et économique qui permet la sauvegarde d'une identité religieuse.

1. Juifs et Musulmans au Maroc précolonial : une longue histoire

1.1. Les origines

La présence juive au Maroc remonte aux temps les plus anciens. Les premiers Hébreux arrivèrent dans les ports du Maghreb dans le sillage des navigateurs phéniciens, au temps du roi Salomon. Des inscriptions hébraïques retrouvées dans les ruines du Chella et de Volubilis attestent l'existence de communautés juives dans ce qui s'appelait alors, sous la domination romaine, la Maurétanie tingitane (pierre tombale de Volubilis trouvée par la Martinière, liste de résidents de Salé ; indications pour Tanger…) (M. Besnier, 1904, P.12*).* Ces premiers colons hébreux se seraient même livrés, contrairement à leurs habitudes, à des conversions dans les tribus berbères[2]. Reprenant le flambeau de Rome au Maghreb, Byzance punit les Juifs pour avoir soutenu les Vandales. L'empereur Justinien (527-565) entreprend de combattre les idées juives en fermant écoles et synagogues. Mais, au bout du compte, les tentatives byzantines pour christianiser les Berbères et éradiquer l'influence juive n'auront pas le succès escompté. Elles réussiront par contre à isoler les juifs maghrébins de leurs coreligionnaires d'Orient.

La conquête du Maghreb par les Arabes dans la seconde moitié du VIIème siècle allait être une étape marquante. Après plusieurs tentatives des envahisseurs, une reine berbère judaïsée dut se soumettre à l'envahisseur arabe

[2] « En outre, à la fin du VIIIème siècle, un atelier juif battait monnaie dans le Todgha comme en attestent des pièces portant une marque hébraïque » : Haïm Zafrani, *Juifs d'Andalousie et du Maghreb*, Paris, Maison neuve& Larose, 1996, p. 286.

après une farouche résistance d'elle et des siens. Les Arabes s'installent alors définitivement dans le pays. En souvenir de la Kahena, les Juifs comme les Musulmans viennent encore visiter *Bir El Kahena*, le puits de la Kahena situé à proximité d'Ifrane.

1.2 Les Juifs sous les Idrissides

Idriss Ier (788–792), descendant direct du Prophète, achève l'islamisation et l'unification, créant ainsi la première à la création et à l'essor de la nouvelle capitale du royaume, Fès. Sous le règne des derniers Idrissides, la ville deviendra un haut lieu de culture juive, au point d'en ravir le flambeau à Babylone et à ses grands *yeshivot* (écoles religieuses).[3]

Fès devient alors un grand centre d'études et de cultures juives où on a produit des œuvres clés renouvelant la linguistique, la grammaire et l'étude de Talmud. Le célèbre talmudiste et auteur décisionnaire Rabbi Itshak El Fassi (ou Alfassi), n'émigra en Espagne que lorsqu'il était déjà vieux, après avoir longtemps enseigné au Maroc et y avoir rédigé son œuvre monumentale, le Talmud Qatar, et la majeure partie de ses responsa.Cette œuvre servira de guide à des générations, c'est l'un des trois piliers de la Halakha (la règle juridique religieuse), avec le Mishné Thorah, le code de Maïmonide qui séjournera à Fès en 1160, et les décisions juridiques d'Asher Ben Yehiel.

---

[3] David Corcos, *Studies in the History of the Jews of Morocco*, Jérusalem, Rubin Mass., 1976, pp. 65–66 : ''Beaucoup de juifs préféraient vivre entre eux ; mais de nombreux autres, en Orient et surtout au Maghreb vivaient côte à côte avec les Musulmans. Il s'agissait parfois d'un choix délibéré que facilitaient… la conformité des civilisations musulmane et juive, à peu de différences près… ; un même monothéisme pur chez les uns et les autres. Les interdictions alimentaires procédaient d'un même principe… Le fait d'être un circoncis… était en pays d'Islam… un signe de pureté de la plus haute importance'', cité in Mohammed Kenbib, *op.cit.*, p. 16.

1.3 Les persécutions des Almohades

Succédant aux Almoravides, la dynastie des Almohades apparaît comme une puissante lame de fond en réaction aux Croisades, à l'offensive chrétienne en Espagne, en Sicile, en Tunisie et en direction de Jérusalem. Elle s'appuie sur un dogme unitariste et rigoriste à l'extrême, et sur un mouvement à la discipline de fer. Aussitôt installés, le chef Almohade supprime *la dhimma* : Juifs et Chrétiens sont condamnés à renoncer à leur religion ou partir.Les souffrances des Juifs sont quotidiennes aussi bien en Afrique du Nord qu'en Espagne où on ne leur laisse le choix qu'entre la conversion, l'exil ou la mort ; dans le meilleur des cas, ils sont soumis à l'interprétation la plus sévère et la plus rigoriste de la *dhimma* et au port d'un signe distinctif[4]. « Les Malékites sont tout autant poursuivis et leurs livres brûlés à Fès » (A. Julien, 1994 p. 115). Les historiens Ibn al-Athir, Al-Baïdaq et Ibn Khaldoun cités par Jacques-Meunié, rapportent longuement les différentes opérations d'épuration, les carnages, les décapitations, les exécutions sommaires de prisonniers jugés encombrants et les pillages perpétrés par les Almohades. Des chroniques, rédigées par Abraham ben-David (vers le milieu du XIIe) ou par sholomo Ibn Warga, rapportent le martyre enduré par les Juifs sous Ibn Toumert et les conversions forcées dans toute l'Afrique du Nord.

---

[4] L'historien arabe 'Abd al-Wahid al-Marrakechi, qui vécut au XIIIe siècle, rapporte que vers la fin de sa vie, Ya'qoab al-Mansour ordonna aux musulmans d'origine juive de porter un vêtement bleu foncé avec des manches longues jusqu'aux pieds afin qu'il soit facile de les distinguer du reste de la population. Il leur interdit également de porter le turban à la mode et leur commande de porter la *qalansimas* qui était une sorte de couvre-chef tombant sur les oreilles, à la forme étrange et ridicule. Cet accoutrement était propre aux juifs du Maghreb jusqu'à la fin du règne d'Al-Mansour et était encore de mise au début du règne de son fils, Abou Abdallah (1199 – 1214). Cet historien est cité par Haim Hirschberg, dans *A history of the Jews in North Africa*, Brill, 1974, p. 201.

En 1148, Ben Maïmon et les siens finissent par s'installer à Fès, après avoir longtemps erré d'une ville à l'autre, fuyant les persécutions religieuses qui accompagnent la conquête de Cordoue par les Almohades :« D'après des sources arabes, la famille se serait convertie à l'Islam (…) Après l'exécution du rabbin Yehoudah Ibn Soussan qui refusait d'abjurer sa foi, les Maïmon quittent Fès (1165) pour résider en Terre Sainte durant cinq ans avant de se fixer définitivement à Fostat. » (N. Serfaty, 1999, p. 39).

La rigueur s'assouplit sous les successeurs d'Abdelmoumen. Le chroniqueur Almohade al-Marrâkuchi décrira soixante ans plus tard (1224/1225) une situation stabilisée, sous le règne de Ya'qoub al-Mansour, et qui reconnaissait la réalité de ce judaïsme caché : les Juifs étaient toujours dénommés Yahoud malgré leur statut officiel de Musulmans, et on leur imposait le port d'un habit spécial. Mais aucune « inquisition » n'était chargée de vérifier leurs pratiques religieuses et le port d'un habit spécial maintenait en définitive la cohésion du groupe, l'identité juive.

1.4 Les Mérinides et les Ouattasides

Sous Les Mérinides, les communautés juives se remettent lentement de leurs blessures sous cette dynastie, on rétablit *la dhimma* et *la jizia*, autorisant en fait des Musulmans considérés comme Juifs et Musulmans à la fois, à abandonner un Islam de façade adopté cent ans auparavant lorsque les Almohades avaient supprimé *la dhimm.* Les Juifs reprenaient officiellement leur religion, et le paiement de *la jizia*. Cela n'allait pas sans problème. La découverte du corps miraculeusement préservé d'Idriss II, fondateur de Fès, entraîne une exaltation religieuse dont la communauté fait les frais, la présence d'habitations juives près de la sépulture étant considérée comme une grave

souillure. Une tension durable opposa Musulmans de souche, Musulmans d'origine juive et *dhimmi-e.*

De ces désordres va naître le premier mellah de l'histoire du Maroc : soucieux de séparer les deux religions tout en assurant leur sécurité, le régent décide, en 1438, de construire près de son palais de Fès-Jdid (Fès-la-neuve), le mellah-jdid, censé les soustraire aux représailles des Musulmans qui, disent les chroniques, les accusaient d'avoir rempli de vin les réservoirs des lampes de la Grande mosquée. Le transfert dans un quartier situé non loin du palais du sultan, appelé « mellah » à cause vraisemblablement de la salinité de son sol, fut en fait vécu par les Juifs comme un « amer et épouvantable exil ». Et ce à la fois parce qu'il les arrachait à un cadre de vie familier et les rejetait vers une zone excentrique séparée des rues commerçantes de la médina par toute une ville (Fès-Jdid) et des jardins.

Après quelques péripéties, le Wattasside Mohammed El Cheikh (1472-1505) reprend le pouvoir et fonde, cette fois pour de bon, une vraie dynastie dont l'autorité, cependant, ne sera jamais totalement acceptée par l'ensemble du pays. C'est sous son règne que survient un événement cardinal de l'histoire des Juifs : leur expulsion d'Espagne en 1492.

Le Maroc était l'asile aussi des réfugiés du Portugal fuyant les campagnes de version. Ces différents renforts ont élargi le peuplement juif et influencé sa culture. Les nouveaux venus formèrent de nouvelles communautés de langue espagnole à Tétouan, Larache, Asilah, El-Qsar, Chefchaouen. Ailleurs — Fès, Marrakech, Meknès, Safi, etc. — les Judéo-espagnols finirent par fusionner avec les communautés locales. Ils apportaient coutumes et techniques nouvelles ainsi que la connaissance de l'espagnol, qui leur facilitait l'accès à des fonctions d'agents diplomatiques et d'hommes d'affaires qui organisent le commerce

extérieur pour le compte du *Makhzen* : « Ils purent toutefois mettre à profit leur avance technique, l'argent qu'ils avaient pu tirer de la réalisation de leurs biens, et l'intérêt que leur accordaient les Ouattassides et les éléments qui essayaient de s'imposer dans différentes régions. « Ils furent ainsi en mesure d'occuper une place de choix dans l'artisanat et le commerce » (R. Ricard, 1955, p. 261).

1.5 La dynastie Alaouite

En 1790 — 1792, le court règne de Moulay Yazid met le pays à feu et à sang. C'est un cauchemar pour les Juifs de Tétouan, Meknès, Rabat-Salé. À Fès, il évince les Juifs du mellah et y installe la troupe. À Marrakech, il fait massacrer un grand nombre de Musulmans avant de succomber lui-même. Son successeur, Moulay Slimane réintègre les Juifs dans le mellah et ordonne la démolition de la mosquée qui y a été construite, considérée comme impure, édifiée sur l'injustice. Les écrits rabbiniques le désignent sous le nom du « Roi pieux et miséricordieux. » (Ibid., p. 27).

Le XIXe siècle marque un tournant, comme le montre le travail monumental du Professeur Miège, *Le Maroc et l'Europe 1830-1894*.Les Juifs du Maroc prennent la place qui leur revient dans l'histoire de ce pays, « ils entrent alors dans une ère de promotion sociale avec l'avènement de Moulay 'AbdRa'hman Ben Hisham qui ouvrit peu à peu les portes du Maroc au commerce avec l'Europe » (J-L. Miège, 1994, p. 127).Des textes indiquent ainsi qu'en 1822 à la suite du décès de Moulay Slimane, les berbères menaçaient d'attaquer le mellah ; les Juifs de Meknès trouvèrent refuge chez leurs voisins arabes, qui les accueillirent pendant des semaines .

Avant sa mort en 1873, le Sultan Sidi Mohammed publia un « Firman » pour assurer les Juifs de son amitié et de son affection. Une autre indication sur le

bien-être général de la communauté : le Rabbin Raphael Berdugo (décédé en 1822) reproche aux Juifs de construire d'amples maisons et de vivre dans le confort, oubliant leur pays et la ville de Jérusalem. Le même Rabbin raconte que « lors des événements sous le règne de Moulay El-Yazid (1790), les Juifs mirent leurs biens en dépôt chez leurs amis arabes, même si c'est pour dénoncer la traîtrise de ces derniers qui nièrent par la suite l'existence de ces dépôts. » (M. Kenbib, 1994, p. 147).

Dans un certain sens, les Juifs du Maroc, préféraient leur sort à celui de leurs frères des pays d'Europe, car ils jouissaient d'une immense autonomie juridique. C'est ainsi que les démarches européennes auprès du roi pour obtenir l'égalité de tous les citoyens du Maroc, y compris les Juifs, devant la loi, fut l'objet de critiques des Rabbins de Meknès qui adressèrent à ce sujet une lettre sévère aux dirigeants de l'A.I.V.[5], leur demandant de ne pas trop se mêler de leurs affaires. Ils y affirmaient leur conviction que la possibilité qu'ils avaient de pouvoir être jugés selon la Thora, était un privilège qui méritait qu'on souffrît pour lui dans d'autres domaines. L'impression qui se dégage de tout cela est celle d'une intégration sociale, assez harmonieuse. Mais ce n'est qu'un seul aspect de la situation.

Dans une lettre adressée à Montefiore et à Crémieux en 1878, la communauté de Meknès se plaint de violences dont elle est l'objet de la part du gouverneur local qui cherchait toute occasion pour les faire battre et torturer. De même, le comité de Fès se plaint en 1886 contre le gouverneur local qui leur interdit même d'acheter des oranges. De même encore

[5] A.I.V : Aide information aux victimes, Association qui présente de l'aide psychique et juridiques aux personnes souffrant d'une infraction.

> « Le rapport de l'A.I.V. à la conférence de Madrid évoque la mort de 303 Juifs dans 17 localités, entre 1864 et 1880. De même toujours à Demnat, en 1884 le quartier juif est pillé et ravagé et les femmes prises comme captives ; à Meknès les boutiques des orfèvres Juifs situées hors du Mellah sont la proie de pillages et même dans les villes côtières des agitations contre les Juifs sont signalées. » (B. Stora, 2004, p. 48).

Comment expliquer cet état de choses ? Comment expliquer qu'une période qui semblait être si chargée de promesses ait donné lieu à de tels événements ? Pour répondre à ces questions, il faudrait replacer ces événements dans leur historique local. En effet, les Arabes sentaient bien que les progrès accomplis et les liens établis avec l'Europe, entraîneraient la perte de l'Indépendance du Maroc, comme ce fut le cas dans les pays arabes voisins. Leur opposition était exprimée par des sentiments de xénophobie contre les Chrétiens et contre les Juifs. Les liens entre Juifs et Européens suscitaient l'hostilité des Arabes qui concentraient sur eux leur haine et leur mécontentement. C'est ainsi que l'A.I.V. fut amenée à recommander aux Juifs de ne pas faire une large publicité à l'aide qui leur vient d'Europe. Ce qui donne à penser que les Juifs, en faisant preuve de sympathie envers les Européens, provoquaient la colère de leurs voisins arabes.

Grosso modo, le XIXème siècle allait voir la situation des Juifs s'améliorer peu à peu, mais « les puissances étrangères » cherchaient à s'ingérer, par le biais des protections qui faisaient échapper les « protégés » à l'impôt et à la justice du *Makhzen*. Les philanthropes intervenaient également. En 1863, le Dahir de Sidi Mohamed Ben Abderrahmane, qui considérait les Juifs « comme des sujets égaux devant la loi », constituera un point d'appui sérieux vers un nouveau statut en accord avec l'esprit du siècle, dans un Maroc de plus en plus ouvert à ce que l'Europe avait de bon, la modernité, et de pire, l'esprit colonial.

2. Juifs et Musulmans sous le Protectorat

Face à un peuple aux multiples racines et courants culturels, la tradition arabo-berbère, l'Islam et la civilisation espagnole, le Protectorat fera tout pour entraver le développement de l'unité nationale.

2.1 Influences culturelles

Les théoriciens de la Résidence ne veulent voir qu'un conglomérat d'Arabes, Berbères et Juifs. D'où la division, au niveau municipal, le Dahir berbère de 1930, la trilogie des habitats séparés (à Meknès, un nouveau mellah, ailleurs des « habitants israélites »). Dans ce cadre général, on fera tout pour isoler la minorité juive du peuple musulman. Non sans résultats. La politique coloniale allait ouvrir une autre brèche entre Juifs et Musulmans marocains, au niveau de la langue et de la culture. Plus particulièrement dans le secteur de l'Instruction Publique sont créés, dès 1912, au Maroc, trois courants d'enseignement s'adressant à des populations bien distinctes : l'enseignement européen, réservé aux enfants des colons même si, par la suite, il scolarisait une très faible fraction des enfants des notables musulmans et juifs ; l'enseignement musulman et l'enseignement israélite.

Cette séparation des enseignements en courants ethnico-confessionnels a, sans doute, favorisé les clivages socioculturels entre Juifs et Musulmans pendant toute la période du Protectorat, voire au-delà. En outre, l'arabe dialectal employé par les Juifs (judéo-arabe) restait pauvre, même sous sa forme écrite. Les lettrés avaient recours à l'hébreu, dès qu'il s'agissait d'exprimer des notions sortant de l'usage quotidien. Cette distorsion entre langue usuelle et langue de culture allait jouer en faveur de l'adoption progressive du français, à l'heure de la francisation de l'économie et de la vie pratique, d'où le développement rapide de l'enseignement en langue française.

La direction de l'Instruction Publique supprimera des programmes de l'Alliance Israélite Universelle les quelques rudiments d'arabe qui étaient enseignés. L'acculturation des marocains juifs les séparerait du tronc commun culturel national, ce qui n'allait pas sans porter atteinte à leur propre identité. En quarante-quatre ans de colonisation, une partie des Juifs ont perdu jusqu'à l'usage de la langue arabe et, souvent, en même temps, la connaissance du patrimoine culturel juif marocain, absent des programmes scolaires et relégué au rang de folklore lié à un passé méprisé. Le judaïsme français entreprit de « réveiller » les marocains juifs par l'enseignement du français : en 1864, l'Alliance Israélite Universelle ouvrait sa première école à Tétouan. Les Anglais avaient déjà leur école à Essaouira. Ces initiatives avaient des effets concrets, positifs ; mais, dans leur ambiguïté, elles créaient une gêne dans les rapports entre communautés.

Pour conclure, nous dirons que le XIXème siècle fut effectivement à la fois une période de crise et une ère de promotion pour les Juifs. Cela tient en large partie au fait qu'il débouche sur le Protectorat français qui met un terme à cet état confus des choses

2.2 Mutations socio-économiques

Le mouvement migratoire, l'évolution des structures socioprofessionnelles et l'abandon progressif des quartiers traditionnels des mellahs, constituent des aspects curieux qui transformeront de fonds en comble la vie socio-économique de la judaïcité marocaine sous le Protectorat.

2.2.1 Les migrations

Le premier grand facteur de changement était celui de l'urbanisation et la concentration, dans les grandes villes côtières, de l'écrasante majorité des Juifs

du Maroc. Un nombre important d'entre eux constituant une masse pauvre, fuyait la misère de leur mellah dans l'ambition de trouver des conditions économiques meilleures. Ainsi les habitants des ksour du sud et des petits centres commerciaux parsemant les vieilles routes caravanières de l'Atlas et des zones présahariennes vont joindre les communautés urbaines des grandes cités de l'intérieur : Marrakech, Fès, Meknès, etc., où ils s'adaptent dans des conditions difficiles, au mode de vie urbain :

> « Dans les grandes villes marocaines, la proportion des Juifs dépassait souvent dix pour cent de la population, atteignant 20% ou 25% dans certains ports, voire 50% à Essaouira, et 80% à Debdou, carrefour caravanier de l'oriental : population dont l'histoire atteste les déplacements au gré des opportunités économiques ou des vicissitudes politiques : changements d'itinéraires des voies commerciales ; fermeture des ports ou création de nouveaux havres comme Essaouira, El-Jadida, etc. » (S. Levy, 2001, p. 34).

En outre, un nombre plus limité de familles appartenant à des milieux aisés, engagés par la conjoncture économique, ont tenté l'ouverture dans les grandes villes côtières ; ils se dirigeaient désormais vers les portes de l'Atlantique : Mogador, Agadir, Safi, Casablanca-Anfa, Larache, Tanger. C'est ainsi que « même s'ils ne représentent pas plus de 3% de l'ensemble de la population du pays, les Juifs vont constituer, dès le milieu du XIXème siècle, 25 à 40% de la population de la ville de Tanger, Tétouan, Mogador et Casablanca. » (J.Taieb, 1994, p. 163). Dans les grandes villes, des Juifs scolarisés dans des écoles modernes, attirés par l'image de l'Occident et surtout par la culture française, sans avoir rompu les attaches qui les liaient depuis des siècles aux marocains musulmans, serviront d'intermédiaires entre Européens et Musulmans.

2.2.2 Hiérarchie sociale

Dans une étude[6], David Corcos décrit trois catégories sociales nettement séparées : une aristocratie relativement importante, surtout dans les villes du littoral, forts de leurs capitaux, de leurs capacités et de leur culture. Conseillers, trésoriers de prince et négociants internationaux, ces Juifs étaient proches du pouvoir politique chérifien et jouaient un rôle considérable dans les transactions commerciales entre la France et le Maroc à l'époque du Protectorat.

Au-dessus de cette mince frange, privilégiée par la naissance, le savoir, le revenu et l'influence, se situait une couche moyenne constituée par des patrons-artisans, orfèvres, passementiers, tailleurs, etc., auxquels s'ajoutaient les changeurs, boutiquiers, etc. La situation matérielle de cette classe intermédiaire était instable. Pendant la période du Protectorat, elle subissait les aléas de la situation économique du Maroc et devait affronter la concurrence des Européens et des Musulmans. Cependant, ces artisans et ces commerçants introduisaient les nouveautés, modes et objets importés de la France.

Les dernières décennies du Protectorat virent l'émergence d'hommes nouveaux gagnés par l'idéologie des Lumières et désireux, tout à la fois, d'assurer la promotion sociale de leurs coreligionnaires. Ce fut ce groupe qui patronna les écoles modernes, particulièrement celles de l'Alliance Israélite et peupla ses comités locaux. Ils ont constitué un groupe relativement important d'employés des secteurs public et privé. Par leurs aspirations et leur mode de

---

[6] David Corcos, « Réflexions sur l'onomastique judéo-nord-africaine », in Studies in the History of the Jews of Morocco, Jérusalem, Ruben Mass, 1976, p. 131-157.

vie qui s'occidentalise rapidement, ils jouent un rôle novateur particulièrement important.

Les ruraux et semi-ruraux qui peuplaient les mellahs, représentaient la troisième catégorie. Cette écrasante majorité de la population est composée de travailleurs de condition modeste : colporteurs, petits commerçants, artisans, employés et ouvriers. Restaient enfin les indigents, plèbe urbaine aux mœurs douteuses, à l'exotisme coloré ; monde exubérant, pathétique, misérable de prostituées, de pâles souteneurs, de chômeurs perpétuels, d'invalides, de mendiants, généralement sans protection individuelle :

> « Enfants en haillons, cireurs de bottes ou porteurs de paquets, adultes qui mendiaient, porteuses d'eau à moitié nues sous leur robe déchirée, la misère devenait vite une obsession qui transparaissait dans toutes les descriptions du mellah ou de la hara. Après la rue, les synagogues et les cimetières étaient les lieux de refuges préférés par les déshérités ; à Fès, à Marrakech, il était possible d'observer le vendredi matin dans les cimetières une vraie cour des miracles composée d'hommes et de femmes marqués par toutes les infirmités, la cécité au premier chef. Le spectacle en est inoubliable, dans la lumière aveuglante des immenses parterres de tombes blanches. Il n'est pas rare, lorsque vous interrogez un écolier sur la profession de son père, qu'il vous réponde : « mendiant à tel coin de rue » (A. Chouraqui, 1987, p. 94).

2.3 Le statut juridique

Avant le Protectorat, comme dans toute société traditionnelle régie par l'Islam, le statut juridique des marocains juifs était déterminé par leur condition de *dhimmis*. Ils sont considérés comme des sujets protégés du sultan, soumis à une juridiction particulière mais ils ont, en parallèle, une autonomie interne dans l'organisation de leurs institutions.

Avec l'instauration du Protectorat au Maroc, tous les Marocains, Juifs ou Musulmans, se trouvent en situation de « protégés » et dans la même position à l'égard de la loi et de l'impôt. De ce fait, les Juifs ne sont plus *les dhimmis de l'oumma* musulmane, ce qui peut apparaître comme une émancipation. Le fait d'être jugés par les tribunaux du *Makhzen* rappelait aux Juifs leur condition de *dhimmis*. Certains d'entre eux réclamaient depuis les années 1920 le droit d'être jugés par des tribunaux français, chose qui ne leur a jamais été accordée par des autorités du Protectorat.

Un autre facteur joue un rôle de plus en plus important dans l'émancipation juive. C'est celui des organisations juives mondiales, françaises d'abord pendant l'entre-deux guerres, puis américaines. Ces dernières leur apportent un soutien puissant sur le plan socio-économique. Ils les aident largement à soulager les misères, à combattre l'ignorance, et à bénéficier d'une formation professionnelle. De nouveaux liens de dépendance se créent, alors, à l'égard de centres de décision lointains qui considèrent le judaïsme marocain comme mineur et tentent de choisir des solutions à sa place. Par l'action des organisations juives internationales, la communauté juive marocaine restera, durant cette période, objet de politiques décidées en dehors d'elle, davantage que sujet pensant son propre devenir en fonction de ses propres données, de sa propre personnalité.

Conclusion

L'étude de l'organisation sociale et économique de la communauté juive au Maroc, ses mécanismes de coexistence tels que *la dhimma* et certains de ses aspects socioculturels nous a beaucoup aidée à confirmer que la cohabitation et l'interaction permanente entre Juifs et Musulmans au Maroc ont donné lieu à des interférences culturelles dans divers domaines de la vie quotidienne tels que

la nourriture, les vêtements, la musique, le conte populaire, les proverbes, les anecdotes, les croyances et les pratiques magiques ou encore la vénération commune des Saints. Tous ces éléments, en ayant laissé des traces dans le Maroc d'aujourd'hui, tiennent une place de la plus haute importance dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, il est vrai qu'excepté certains quartiers du centre de Casablanca, la présence juive au Maroc n'est plus très évidente. Aussi pour la génération musulmane des moins de trente ans, les notions de Juif ou de judaïsme marocain sont-elles généralement vagues, ou erronées. « Parfois, là même où il y a cohabitation, le voisin juif marocain est considéré, avec tous les égards, comme une sorte « d'Européen » auquel on répond en français, même s'il s'adresse à vous en arabe. » (S. Levy, 2001, p.9). Toutefois, cette minorité juive qui vit toujours au Maroc est la plus importante des pays arabes, phénomène qui traduit son enracinement ancestral et une vie commune millénaire où la tradition de tolérance l'emporte de loin sur les facteurs négatifs. Cette communauté est héritière d'un passé, de traditions, d'une culture dont les composantes spécifiques marocaines sont impliquées. Beaucoup d'historiens et de chercheurs affirment que 2000 ans d'histoire des Juifs au Maroc ont donné lieu à ce qu'on appelle « une symbiose judéo-musulmane », même si beaucoup d'encre a coulé sur la réalité de l'importance de cette symbiose, sur la diversité des zones dans lesquelles elle s'est manifestée (régions rurales du Sud comparées aux zones urbanisées, et disparité entre les villes) et sur les fractures historiques qui l'ont brutalement interrompue.

Références bibliographiques

DONS Bensimon ,1980, « Relations entre Juifs et Musulmans au Maroc sous le Protectorat français », in *Les Relations entre Juifs et Musulmans en Afrique du Nord, XIXe — XXe siècles*, Actes du Colloque International de l'Institut d'Histoire des Pays d'Outre-mer, organisé par Jean-Louis Miège, Paris, CNRS.

BESNIER Maurice, 1904, « Recueil des inscriptions antiques du Maroc », Archives marocaines, vol.1, 1904, [En ligne] consulté le 3 Juin 2023, URL : http://am.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/AM-V01-12.aspx .

CANDA Joël, 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin.

CHOURAQUI André, 1987, *Histoire des juifs en Afrique du Nord : Le retour en Orient*, Paris, Hachette.

HALPERN Catherine, 2004, Identité(s) : *l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, éditions Sciences Humaines.

LIU Benjamin, et MONROE James, 1989, *Ten Hispano-Arabic Strophic Songs in Modern Oral Tradition,* Berkeley-Los Angeles, University of California Press.

PESCHANSKI Denis (dir.), 2013, *Mémoire et Mémorialisation*, Paris, Hermann.

RICARD Robert, 1995, *Etudes sur l'histoire des Portugais au Maroc*, Coimbra, Acta Universitatis Conimbrigensis.

RODEN Claudia, 1996, *the Book of Jewish Food. An Odyssey from Samarkand to New York*,New York, A. Knopf.

ROUSSOU Henry et CONAN Eric, 1994, *Vichy, Un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard.

SERFATY Nicole, 1999, *Les courtisans juifs des sultans marocains, XIII — XVIII siècles, Hommes politiques et hauts dignitaires*, Aubervilliers, Bouchène.

STORA Benjamin, 2005, « Préface : *Les Juifs du Maghreb, entre passion d'Occident et désirs d'Orient* », Archives juives, n° 382, février.

ZAFRANI Haim , 2003,*La vie intellectuelle juive au Maroc, Etudes et recherches de la fin du 15e au début du 20e siècle*, Paris, Les Geuthner.

ZAFRANI Haim, 2003, *Le monde de la légende : Littérature de prédication juive en Occident musulman*, Paris, Maisonneuve & Larose.